

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DE LA VALLÉE DE L'ARIÈGE  
HAUTE-GARONNE**

N° 52/2016

**OBJET** : Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour la réalisation de l'étude diagnostique des pratiques d'utilisation de produits phytosanitaires des collectivités et la mise en place de plans de désherbage « zéro phyto »

**L'an deux mille seize et le 07 juin à 20h30**

**Le Conseil de la Communauté de Communes, de la Vallée de l'Ariège dûment convoqué en date du 01 juin 2016, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, sous la présidence de Monsieur BAURENS Serge.**

**PRESENTS** : M. PACHER, M. ONEDA Daniel, Mme BOUTILLIER Sylvie, M. MAGGIOLO Serge, Mme BARRE Nadine, Mme TENSA Danielle, M. AZEMA René, M. CHENIN Jean, Mme HENDRICK Pierrette, M. REMY Jean-Louis, Mme COURBIERES Monique, M. VINCINI Sébastien, M. LACAMPAGNE Patrick, M. MESPLIE Hubert, M. GRANGE Régis, M.ZDAN Michel, M. LORRAIN Jean Luc, M. RIVELLA Alain, Mme FIGUEROA Anne, M. VESELY Guy, M. GODEFROY Julien, M. CAZAJUS Joël, M. VANDEN BIL Marc, M. PASQUET Wilfrid, M. COUZIER Jean Jacques, M. BAURENS Serge, M. MONIER Catherine, M. DIDIER Claude, Mme. WATREMETZ Marie-Anne, M. BLANC Jean-Claude.

**POUVOIRS** : Mme TEISSIER Joëlle à M. ONEDA Daniel  
Mme ARAZILS Marie-Christine à M. MESPLIE Hubert  
M. BONCOURRE Thierry à M. BLANC Jean-Claude

**ABSENTS EXCUSES** : M. SIRABELLA Roger, M. CAILLAT Pierre Yves, M. POURRINET Jacques.

**ABSENTS NON EXCUSES** : M. PEREZ Alain, Mme CLAMAGIRAND Marie, M. ADER Jean Jacques, M. GILABERT Nicolas, M. DELCASSE Jean, M. RELUN André.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

**Monsieur BLANC Jean-Claude été nommé secrétaire de séance**

Monsieur le Président indique que la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège prévoit de mars à août 2016 de réaliser une étude diagnostique des pratiques d'utilisation des produits phytosanitaires des collectivités (CCVA, CCLAG et communes) pour mettre en place les plans de désherbage « zéro phyto » réglementaires.

Dans ce cadre, la CCVA élaborera également des outils de communication (panneaux et plaquettes) afin de sensibiliser le public. Elle pourra aussi assister les collectivités pour l'organisation de formations aux méthodes alternatives.

A cet effet, Monsieur le Président propose de solliciter le concours financier de l'Agence de l'eau Adour-Garonne pour cette opération dont le montant estimatif total est de 10 046 €. Le taux d'aides prévisionnel est de 70 %.

Considérant l'exposé ci-dessus, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Mandate** Monsieur le Président à toute fin de sollicitation de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour l'accompagnement financier à hauteur de 70 % de ces opérations ;
- **Autorise** Monsieur le Président à engager toutes démarches administratives nécessaires à l'élaboration du dossier de demande de subvention correspondant.

**Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Ariège, les jours, mois et an que dessus.**

**Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.**

Le Président,  
Serge BAURENS